



Rapport minute des premiers inventaires aux étangs de Sauvebonne

Pour participer à l'effort collectif de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la Ville d'Hyères et la LPO PACA se sont associées en 2019 pour la gestion et la valorisation d'un nouveau site : les étangs de Sauvebonne. A l'image des prairies humides de la Lieurette, ce dernier a rejoint le programme Refuge LPO© en juillet 2019.

En 2020, afin d'établir un plan de gestion à l'échelle des étangs pour concilier la protection de la biodiversité avec les différents usages envisagés sur le site (visites découverte, permaculture, pêche, etc.), des suivis naturalistes ont débuté.

Ces suivis ont pour objectif de répertorier et localiser les espèces du site et également de définir et hiérarchiser les enjeux et les priorités de conservation et de gestion (espèces protégées, espèces patrimoniales, espèces exotiques). Ces enjeux de conservation permettront de définir les modalités des différents usages à moyen terme. En ce début de printemps, deux inventaires sur les amphibiens ont eu lieu, ainsi qu'une session de chronoventaire sur les papillons de jour et les zygènes. Une session d'inventaire par écoute des chants a notamment été réalisée sur les oiseaux, en plus de données récoltées ponctuellement lors d'inventaires ciblés sur d'autres taxons. Les espèces exotiques introduites ont également été recensées et localisées. De façon similaire aux données ponctuelles notées sur les oiseaux, des données ponctuelles sur d'autres taxons (mammifères, escargots...) ont aussi été récoltées.

Papillons de jours et zygènes

Pour suivre les communautés de papillons de jour et de zygènes **à long terme**, le protocole **chronoventaire du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris a été choisi** pour être décliné sur les étangs. Ce protocole national d'acquisition de données a pour objectif **d'acquérir une meilleure compréhension de l'écologie des espèces, de leur répartition et d'avoir un suivi régulier de l'évolution des communautés en lien avec les changements du climat et autres perturbations.**

Pour ce suivi, un spécialiste de ce taxon (lépidoptériste) effectue un inventaire selon ce protocole deux fois par mois, à partir de la floraison des Prunelliers jusqu' à la mi-septembre sur des stations comportant des habitats différents. Sur les étangs, 5 stations, comportant chacune des habitats différents favorables aux papillons, ont été définies.

Deux premières sessions ont été réalisées le 29 mars et le 12 avril 2020, avec au total 18 espèces observées. En fonction des stations, entre 1 et 7 espèces ont été observées avec en moyenne 4 espèces par station. L'observation la plus remarquable de ces premières sessions reste celle de la Diane (*Zerynthia polyxena* (Denis & Schiffermüller, 1775)), recensée lors des deux passages. Cette espèce est protégée, elle est inscrite :

- sur la liste des insectes strictement protégés de l'annexe 2 de la Convention de Berne,
- sur la liste des insectes strictement protégés de l'annexe IV de la Directive Habitats du Conseil de l'Europe concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages du 21 mai 1992
- sur la liste rouge des insectes de France métropolitaine.

Sa présence signifie que ses plante-hôtes (l'Aristolochie à feuille ronde ou l'Aristolochie clématite) sont à proximité, très certainement sur le site, sans avoir pu être repérées pour le moment. La conservation des aristoloches et de la Diane sur le site est donc un premier enjeu important à prendre en compte dans le plan de gestion.



La Diane © Marion Fouchard

Amphibiens

Pour en apprendre plus sur les communautés d'amphibiens, un protocole nocturne d'écoute et de comptage aux jumelles (avec utilisation de lampes frontales) a été mis en place, selon les recommandations de la Société Herpétologique de France et du MNHN. Deux sessions ont été réalisées le 3 mars et le 6 avril 2020 et ont permis de trouver 3 espèces. Parmi elles, on peut compter le Crapaud commun, *Bufo bufo* (Linnaeus, 1758), et la Rainette méridionale *Hyla meridionalis* (Böttger, 1874), qui font partie des espèces protégées en France par l'Article 1 et 3 de l'Arrêté du 19/11/07 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire. La gestion des étangs et de ses bords pour la conservation de ces espèces est un autre enjeu de conservation pour le site.



Crapaud commun ©Nicolas Fuento

Oiseaux

Un premier inventaire a débuté pour les suivis des populations d'oiseaux. Nommé Indice Ponctuel d'Abondance (IPA) et conseillé par le MNHN, cet inventaire est réalisé grâce à des points d'écoute

LPO PACA
6 av. Jean Jaurès • 83 400 Hyères
☎ 04 94 12 79 52 ☎ 06 35 53 66 59
✉ marion.fouchard@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

de chants. Sur site, 5 points ont été définis selon les différents habitats.

Cette première session a permis de recenser 23 espèces, dont 4 n'avait pas encore été répertoriées. Au total, avec les données de cet inventaire et les données récoltées ponctuellement durant d'autres prospections sur des taxons différents, 52 espèces ont été recensées. On peut ainsi noter la présence des 3 espèces de pics sur site : le Pic vert (*Picus viridis*, (Linnaeus, 1758)), le Pic épeiche (*Dendrocopos major* (Linnaeus, 1758)) et le Pic épeichette (*Dendrocopos minor* (Linnaeus, 1758)). Ceci est un fait non anodin car ces espèces ont des besoins différents, signifiant que les étangs regroupent tous les milieux nécessaires à leur présence. De même, la présence du Rossignol philomène (*Luscinia megarhynchos* (Brehm, 1831)) a été notée. Ce petit passereau au chant mélodieux est un migrateur très strict dans son choix de milieu de reproduction. Les chants écoutés étant des chants de reproduction et des cris de nidification, cela signifie que le site est un milieu propice à cet oiseau.

Toutes ces espèces possèdent un statut de protection depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français. Le Pic épeichette est même listé comme une espèce menacée et vulnérable sur le territoire français. Ces espèces sont aussi inscrites sur la directive Oiseaux de l'Union européenne de 2009. Une gestion des étangs respectueuse des milieux et des conditions propices à l'installation des différentes espèces est donc un autre point important à développer dans le plan de gestion.



Pic épeichette ©Kurt Bouda

Espèces exotiques introduites

Ces premiers inventaires sur site ont également permis de recenser la présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE). Ces espèces allochtones, introduites par l'homme de manière volontaire ou fortuite sur un territoire, représentent une menace pour les écosystèmes indigènes. Elles sont aujourd'hui considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité. Elles impactent les habitats naturels et les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives. Le danger de ces espèces réside dans le fait qu'elles accaparent une part trop importante des ressources dont les espèces indigènes ont besoin pour survivre, ou qu'elles se nourrissent directement des espèces indigènes.

Ainsi, deux espèces envahissantes animales ont été découvertes, la Tortue de Floride (*Trachemys scripta* (Thunberg in Schoepff, 1792)) et le Ragondin (*Myocastor coypus* (Molina, 1782)).

Dans notre région, la Tortue de Floride est une véritable menace pour la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758)) espèce indigène, car elle monopolise les ressources disponibles et a un meilleur taux de reproduction, forçant l'extinction des populations de Cistude si aucun endiguement n'est mis en place.



Tortue de Floride © Aurélien Audevard

Le Ragondin, quant à lui, originaire d'Amérique du Sud, constitue un danger pour les écosystèmes de nombreuses façons : dégradation et mise à nu des berges favorisant leur érosion progressive, menace sur certaines espèces végétales (surtout aquatiques) à cause d'une surconsommation, compétition avec d'autres mammifères (campagnol amphibie), destruction des nids d'oiseaux aquatiques ou encore possibilité de transmission de maladies telles que la douve du foie ou la leptospirose à l'Homme.

Concernant les EEE végétales, 12 espèces ont pour l'instant été dénombrées, avec parmi elles le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum* (Vell.) Verdc., 1973)), plante aquatique d'aquarium extrêmement invasive qui étouffe les plans d'eau sur lesquels elle se trouve et endommage grandement la biodiversité présente. Néanmoins, cette étude requiert l'expertise d'un spécialiste dans le domaine botanique, c'est pourquoi le CBNMed (Conservatoire Botanique National Méditerranéen) viendra sur site apporter ses connaissances et faire un état initial des EEE végétales présentes sur site.

Face aux menaces pour la biodiversité, le contrôle de ces espèces exotiques, par le biais de plans de régulation, est un enjeu à l'échelle des étangs de Sauvebonne pour éviter que ces espèces dégradent le site, sa biodiversité et continue de coloniser d'autres sites à proximité.

Conclusion et perspectives

En conclusion, les premières sessions d'inventaires aux étangs de Sauvebonne ont permis de mettre en évidence le caractère exceptionnel du site, du fait de la présence d'espèces protégées et à valeur patrimoniale, tout en montrant les premières menaces qui peuvent s'exercer sur ces dernières. Ainsi, les suivis sur les lépidoptères ont permis de mettre en avant la présence de la Diane, espèce protégée sur le territoire. Pour les amphibiens, les 3 espèces recensées font partie de la liste des amphibiens protégés en France. Chez les oiseaux, un grand cortège d'espèces, notamment protégées, a été observé, et ce malgré le fait que seulement un inventaire ciblé sur ce taxon ait été effectué. Enfin, ces suivis naturalistes ont aussi démontré la présence d'espèces exotiques envahissantes, qui devront être régulées afin de protéger la biodiversité indigène présente sur le site.

Les priorités en termes de gestion qui ressortent de ces premiers inventaires sont :

- d'affiner les connaissances sur la répartition de la Diane sur le site pour préserver les habitats où elle réalise son cycle de vie,
- d'établir des plans de régulation contre les espèces exotiques envahissantes présentes, afin de protéger les écosystèmes fragiles existants,
- de conserver et si nécessaire restaurer les habitats sur lesquels les différentes espèces protégées se nourrissent, vivent, et s'abritent.

Les inventaires tout au long de l'année 2020 sur les différents taxons permettront d'étoffer les connaissances et d'affiner les enjeux de conservation pour le site dans le cadre du plan de gestion.

Liste des espèces animales recensées aux étangs de Sauvebonne en 2020 (données du 01/01/2020 au 20/04/2020)

Nom vernaculaire et famille	Nom scientifique
Amphibiens	
Crapaud commun ou épineux	<i>Bufo bufo / spinosus</i>
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>
Gastéropodes	
Hélice édule	<i>Cantareus apertus</i>
Lépidoptères	
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>
Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>
Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>
Hespérie de l'alcée (Grisette)	<i>Carcharodus alceae</i>
Hespérie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>
Machaon	<i>Papilio machaon</i>
Marbré de Cramer	<i>Euchloe crameri</i>
Mégère (Satyre)	<i>Lasiommata megera</i>
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>
Paon du jour	<i>Aglais io</i>
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>
Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>
Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>
Souci	<i>Colias crocea</i>
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>
Mammifères	
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>
Névroptères	
Ascalaphe souffré	<i>Libelloides coccajus</i>
Odonates	
Brunette hivernale	<i>Sympecma fusca</i>
Ischnure élégante	<i>Ischnura elegans</i>
Nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>
Sympétrum à nervures rouges	<i>Sympetrum fonscolombii</i>
Oiseaux	
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>

Espèce exotique envahissante

Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Pic vert	<i>Picus viridis</i>
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>
Rosignol philomène	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>

Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
Orthoptères	
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>
Grillon coléoptère	<i>Trigonidium cicindeloides</i>
Reptiles	
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>
Trachémyde écrite (Tortue de Floride)	<i>Trachemys scripta</i>

Espèce exotique envahissante